

**Présents :**

Représentants de parents d'élèves : Mmes Sartres (APEIU), Desbrée (APEIU), Villemot (APEIU), Tomasi (APEIU) et M Ghilardi (APEIU), Méliot (APEIU).

Enseignants : Mmes Brux, Piéton-Fresson, Millon, Basire, Navarro, Lagroue, Esquembre, Calas, Argaut, Delas, Maury-Maisonnette, Mataix, Fernandes, Rousseau-Garel et M Chéret, Papait.

Directrice : Mme Puntil.

Mairie : M. Gonzales (Directeur ALAE élémentaire), Mme Castex (Directrice ALAE maternelle), Mme Canouet (Coordinatrice enfance/jeunesse), M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse).

Excusés : Mmes Cros, Bech, Touléron et Malard (enseignantes) et M Duez (Inspecteur de l'Education Nationale).

*Début du conseil d'école à 17h35*

**Point sur les effectifs en vue de la rentrée de septembre 2023.**

A ce jour, les effectifs pour la rentrée de septembre 2023 sont assez difficiles à prévoir car beaucoup de parents n'ont pas encore fait les démarches auprès de la mairie. Comme indiqué lors des conseils d'écoles précédents, il y a également peu de visibilité sur l'apport en élèves des nouveaux logements qui sont en construction et dont certains seront livrés prochainement. Pour l'instant nous tablons sur une stabilité des effectifs avec une disparité entre les classes de maternelle (assez chargées) et les classes d'élémentaire (notamment cycle 3) moins chargées. M Feuillerat indique qu'une fermeture conditionnelle est possible sur l'école élémentaire Belbèze et que la situation est délicate également pour notre école.

Le ministère de l'Education Nationale demande à ce que les effectifs des classes accueillant des élèves de GS, CP et CE1 soient strictement plafonnés à 24. A nombre de classes constant, cela entraînerait le report des élèves sur les autres niveaux qui pourraient avoir un effectif plus chargé. De plus, cela impacterait la structure de l'école avec la mise en place de doubles niveaux dont, éventuellement, une classe de GS/CP. Au vu des difficultés rencontrées par l'école (locaux peu adaptés à une GS/CP, probabilités très faibles d'avoir une ATSEM affectée à la GS/CP, présence d'élèves à besoins très particuliers dans les niveaux d'élémentaire où ils seraient concentrés dans peu de classes), l'école ne devrait pas le mettre en place à la rentrée de septembre 2023. Cela sera à nouveau discuté pour l'année scolaire suivante.

Pour la rentrée scolaire 2024, le projet de nouvelle sectorisation du collège (enfants du quartier de la violette et à l'ouest de la route de Bessières affectés au nouveau collège de Paleficat) risque d'amener des parents à se tourner vers le privé dès le primaire pour l'éviter. M Feuillerat indique que la mairie se mobilise auprès du Conseil Départemental contre ce découpage qui enverrait une vingtaine d'enfants de L'Union sur ce collège de Toulouse. En effet, ces enfants auraient un trajet beaucoup plus compliqué et seraient séparés des camarades avec lesquels ils ont fait leur scolarité. Les associations de parents d'élèves prévoient des actions. L'APEIU a relayé la pétition "1 seul collège pour tous les unionnais" contre ce projet auprès des parents d'élèves et a fait des courriers au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) ainsi qu'au Conseil Départemental. Un rdv avec le responsable de la carte scolaire du Conseil Départemental a été demandé. Un point sera fait sur ce sujet lors du dernier conseil d'école.

## **Information sur les modalités d'inscription et les actions menées pour faciliter l'entrée à l'école en PS.**

Les enfants nés en 2020 doivent être inscrits en mairie auprès du service de la vie scolaire pour faire leur rentrée en PS en septembre 2023. C'est ensuite la mairie qui les affecte dans une école de la commune en fonction de la carte scolaire et des effectifs dans les écoles.

Dans un second temps, les familles finalisent cette inscription avec la directrice qui leur présente l'école et répond à leurs questions. Un livret sur l'école et l'ALAE leur est remis. Ils peuvent aussi bénéficier de réunions d'information (enseignantes/ALAE/directrice) en juin en soirée pour échanger sur la scolarisation des enfants. Une immersion en petits groupes (10 élèves) est proposée en fin d'année scolaire : les familles visitent les locaux et les enfants participent aux activités de début de matinée à l'école jusqu'à la récréation. Cela leur permet de mieux se projeter pour la rentrée. En septembre, une rentrée échelonnée (accueil de la moitié de la classe sur deux jours) est organisée afin d'entrer à l'école dans une ambiance calme et avec des enseignantes et ATSEM plus disponibles pour chacun.

De même, les parents des futurs élèves de CP sont invités à une réunion d'information en juin. Ils bénéficient aussi de livrets d'information sur les temps scolaires et périscolaires. Une liaison entre les GS et les CP est faite tout au long de l'année. Les grands événements de la vie de l'école (kermesse de Noël, Carnaval, Printemps des poètes, course parrainée, etc.) sont aussi un moment d'échanges. Un projet passerelle est mené tous les ans par les ALAE maternelle et élémentaire avec des visites et une immersion en petits groupes à la cantine/ALAE durant la pause méridienne.

## **Information sur une réflexion au sujet des rythmes scolaires pour septembre 2024 :**

Lors de la discussion sur les rythmes scolaires l'an dernier, la majorité des conseils d'école avait voté pour la semaine de 4 jours. Toutefois, une majorité de parents ayant souhaité conserver l'organisation actuelle lors du sondage organisé par la mairie, Monsieur le Maire avait maintenu les rythmes scolaires actuels. Le manque de débats et d'information aux familles pour cause d'épidémie de Covid ainsi que la complexité du sondage avaient été déplorés. Ce sujet a été abordé au Parlement des écoles. Certaines structures associatives sportives et culturelles locales ont aussi fait remonter leur souhait de pouvoir proposer des créneaux le mercredi matin.

En vue de la réflexion à mener sur ces rythmes, les enseignants de L'Union demandent à Monsieur le Maire de lancer un processus de réflexion sur la faisabilité de la mise en place de la semaine de 4 jours en partenariat avec les associations culturelles et sportives de la ville et la Direction du Service Enfance/Jeunesse (cf. lettre jointe). Les horaires peuvent être discutés et modifiés chaque année. Ils seront inchangés en septembre 2023 mais il est possible de les modifier pour septembre 2024 en fonction des résultats de cette concertation. La mairie ne se prononce pas et va étudier cette demande. Ce sujet sera abordé à nouveau au Parlement des écoles avec les associations qui seront invitées pour en débattre. Un point d'étape sera fait lors du prochain conseil d'école.

## **Visionnage de dessins animés pendant certaines récréations. Dans quelles circonstances ces vidéos sont-elles proposées ? (question APEIU)**

Lorsque la pluie est trop soutenue pour que les enfants restent dans la cour avec des vêtements de pluie, les élèves de MS/GS et GS font leur récréation sous le préau. Les conditions sont difficiles (bruit, pas assez d'espace pour jouer ou courir) mais cela leur permet tout de même de prendre l'air et de faire une pause.

Le préau n'est pas assez grand pour accueillir également les trois classes de PS et PS/MS. Les enfants ont malgré tout besoin d'une coupure. Ils vont donc dans la salle de jeux pour un temps de jeu (légos, kaplas, etc.) qui est limité à cause de l'agitation qui pourrait conduire à des accidents et du bruit. Il est nécessaire de tenir compte de la difficulté que cela pose à 90 élèves de 3 et 4 ans. La seconde partie de la récréation (15 minutes environ) est consacré au visionnage d'un petit documentaire ou de dessins animés éducatifs de type court-métrages. Cela a eu lieu 4 fois lors du 1<sup>er</sup> semestre.

### Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE :

L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, des bénéfices des manifestations si elles peuvent avoir lieu (kermesse de Noël, kermesse de fin d'année) et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif est suggéré. Il est inchangé depuis plusieurs années.

Le tableau ci-dessous indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire.

	CRÉDIT	DÉBIT
<b>Solde coopérative primaire au 08/11/2022</b>	<b>+ 25 372,73 €</b>	
Participation familles classe découverte CM2 (facilités de paiement)	100 €	
Participation Mairie pour 2 élèves (Centre Communal d'Action Sociale)	240 €	
Participation familles	185 €	
Vente des photos 2022-2023	3 611,40 €	
Bénéfices kermesse de Noël	476,40 €	
Spectacles de Noël (maternelle et élémentaire)		1 800 €
Sorties scolaires		2 222,08 €
Transports sorties scolaires		623,52 €
Projets des classes (sciences, technologie, littérature,...)		400,69 €
Achats livres et abonnements (bibliothèques maternelle et élémentaire)		1 293,43 €
Complément goûter de Noël		99,25 €
<b>Solde coopérative primaire au 07/02/2023</b>	<b>+ 23 546,56 €</b>	

### Projets, spectacles et sorties scolaires :

Les classes participeront au Printemps des Poètes du 20 au 24 mars. Le carnaval de l'école sera organisé en avril. La journée de lutte contre le harcèlement (élémentaires seulement) sera organisée le 18 avril. La course parrainée aura lieu à nouveau cette année en mai.

Pour la maternelle : Les classes poursuivent leur collaboration sur l'année avec la bibliothèque et la ludothèque. Un cycle de « babyhand » a été organisé pour toutes les classes en partenariat avec l'ASU Handball en janvier/février. Une rencontre sportive avec la maternelle Belbèze est prévue en fin d'année. Une découverte du tennis sera proposée en juin pour les classes de PS et PS/MS. Les élèves sont allés au cinéma Le Lumière le 2 février pour voir des courts métrages intitulés « Vive le Vent d'Hiver ! ». Un spectacle de marionnettes géantes à fil intitulé « Les quatre saisons de Louise Bottine » aura lieu le 30 mars. D'autres sorties scolaires sont prévues pour chaque classe.

Pour l'élémentaire : Les projets à l'année avec la bibliothèque se poursuivent et toutes les classes continuent les visionnages dans le cadre d'Ecole et cinéma. Les classes bénéficieront d'un cycle handball (6 séances) avec l'entraîneur du club. Les classes de CM1 vont réaliser un cycle de pelote basque avec le Comité Départemental de Pelote Basque. Les classes de CPB et de CE1A profiteront d'un projet d'arts plastiques, avec une plasticienne, financé par la subvention culturelle de la mairie de L'Union. Diverses autres sorties sont prévues d'ici la fin de l'année.

Plusieurs sorties scolaires ont déjà eu lieu et d'autres sorties sont prévues :

- CP : Des spectacles à Odysud ont eu lieu ou sont prévus. Les CPA effectueront une sortie vélo à la forêt de Buzet en juin et les CPB prévoient un projet ferme avec l'UEE et une sortie à la journée en juin.
- CE1 : Les CE1 A ont un projet de fabrication de jardinières avec l'UEE et une visite prévue au musée des Abattoirs. Les CE1B iront aux jardins du Museum. La sortie de fin d'année est prévue au village gaulois.
- CE2 : Une visite de Toulouse et un rallye vélo en forêt de Buzet sont prévus. Les enfants passeront le permis piéton en coopération avec la police municipale. En fin d'année les classes iront au Parc de la Préhistoire et à la grotte de Niaux.
- CM1 : Les classes ont participé à la plantation de la forêt communale. Elles ont assisté à deux spectacles de danse à Odysud. La sortie de fin d'année aura lieu à la Cité de l'Espace.
- CM2 : Des projets sur la citoyenneté (avec la Société des membres de la Légion d'honneur) et le développement durable (Citoyen'R) sont programmés. Il y aura également des sorties au Museum et à la forêt de Bouconne.

Projets en lien avec l'UEE : L'Unité Externalisée d'Enseignement de l'Institut Educatif Autan Val Fleuri est arrivée dans notre école en 2019-2020. Son intégration a été compliquée par l'épidémie de Covid 19. Les enfants viennent en petits groupes sur des demi-journées accompagnés par un éducateur spécialisé. Ils sont intégrés à tous les événements de la vie de l'école (spectacle de Noël, Printemps des Poètes, Carnaval, course parrainée, etc.). Des projets avec certaines classes se mettent en place : projet sur la ferme et l'alimentation avec les CPB (sortie prévue à Mons), fabrication de jardinières (en lien avec l'atelier bois de l'IME à Mons) et jardinage avec les CE1A ainsi que chorale et sorties à la bibliothèque avec les CE1B. Des lectures par les CM1 et CM2 ont lieu également.

**Fête de l'Arbre : quelles sont les actions prévues sur l'école? Y a-t-il besoin d'une participation de l'APEIU ou de parents d'élèves ? (question APEIU)**

La Fête de l'Arbre est un événement organisé du 14 au 16 avril par la mairie avec la participation de nombreuses associations ou structures (écoles, bibliothèque, etc.). Pour notre école, il est prévu que les classes de maternelle et de CP fassent des productions d'arts plastiques. La classe de CE1A participera au troc de plantes. Les classes de CE1B, CE2 en partenariat avec l'ALAE réaliseront un arbre à souhaits. Les classes de CM1 ont participé à la plantation de la forêt communale (ancienne peupleraie) organisée en janvier par les services municipaux et feront des affiches présentant leur expérience.

**Point d'étape des investissements / demandes concernant le matériel informatique et la connexion Internet**

Une demande de raccordement à la fibre de chacun des groupes scolaires est toujours en cours d'étude auprès du fournisseur d'accès internet.

L'évolution matérielle des PC (suite au diagnostic établi dans le cadre de l'audit) est en cours : l'ensemble des PC ont soit été remplacés soit été remis à niveau (ajout de RAM et remplacement Disque Dur). Il reste à faire l'évolution de PC pour le de fond de classe (remplacement RAM et DD + évolution vers Edubuntu). Ils seront en suivant installés dans les classes qui en avaient fait la demande.

Au niveau des équipements de vidéo projection des salles de classes de maternelle, le matériel a été commandé et reçu. L'installation des équipements se fera au cours des vacances de printemps. En complément, un point d'accès wifi a été commandé, il sera livré fin février et installé après les vacances

**Chaleurs dans les salles de classes : point d'avancement sur les actions réalisées / en cours / à venir (question APEIU)**

La collectivité a déjà réalisé de nombreux travaux et achats d'équipements pour faire face à la chaleur (isolation des bâtiments par l'extérieur, installation de brises soleil à lames orientables,

réfection des toitures, changement des fenêtres à ouvrants classiques par des ouvrants oscillo-battants...).

L'installation de la climatisation n'est pas envisagée par la collectivité. Cette solution est jugée trop coûteuse, n'agit pas en faveur du développement durable et accentue le réchauffement climatique.

Des études thermiques approfondies vont être menées sur les bâtiments municipaux ainsi que l'étude de la pose de ventilateurs plafonniers. Une procédure d'achats communs est envisagée par Toulouse Métropole. L'achat de ventilateurs-brumisateurs (2 par classes) est en cours de traitement ainsi que des ventilateurs à glaçon pour les cantines.

Plus largement, une modification des pratiques des services est envisagée : mise en marche des ventilateurs par le service entretien très tôt le matin pour que les élèves puissent intégrer des salles mieux rafraîchies, ouverture des fenêtres du premier étage la nuit, prioriser l'utilisation des salles les moins exposées au soleil pour favoriser un accueil plus adapté aux fortes chaleurs (notamment concernant l'ALSH qui utilise les locaux durant les 2 mois d'été).

### **Où en est la fresque qui devait être faite devant l'école maternelle ? (question APEIU)**

LA MJC ne peut prendre en charge ce projet pour respecter les conditions de sécurité des jeunes qui participent aux ateliers. Il est impossible de faire réaliser une fresque actuellement au niveau du budget municipal. Les travaux sont donc non envisagés ce jour.

### **Suite à l'augmentation des tarifs de la cantine et de l'ALAE, demande d'informations et précisions (explications liées à cette décision, autres scénarios étudiés ? pistes éventuelles pour réduire le gaspillage ? autres évolutions prévues ? impacts sur la qualité ?) (question APEIU)**

Cette augmentation de 5 % est minime puisque depuis 2016, date de dernière modification des tarifs, l'inflation générale atteint 14%. La mairie est donc loin de rattraper l'inflation. Il s'agit, à travers cette décision, d'actionner la solidarité des Unionais au moment où la commune doit faire face à une augmentation sans précédent de ses charges à caractère général et ce tout en respectant des proportions raisonnables.

Par ailleurs, cette augmentation ne concerne pas les quotients familiaux les plus bas qui, pour 2,14 € par mois, bénéficient de l'ensemble des prestations de restauration et de services périscolaires. L'augmentation de 5 % pour les quotients familiaux supérieurs à 500 € se traduit par une augmentation de quelques centimes par prestation.

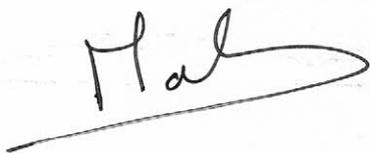
Cette décision qui s'explique également par une volonté de la municipalité de maintenir et poursuivre ses investissements pour apporter un service de qualité en terme d'achats de denrées alimentaires (local, bio et maintien des quantités proposées aux élèves).

### **En lien avec le point précédent, quel est le stade d'avancement du projet de ferme maraîchère ? (question APEIU)**

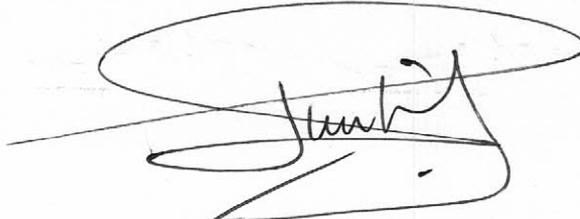
La municipalité entame la seconde partie de l'accompagnement proposé par Toulouse Métropole afin de réaliser des groupes de travail qui étudient les éléments techniques de mise en œuvre (types de gestion, travaux et équipements nécessaires, modes de contractualisation, organisation des services). Un rapport de Toulouse Métropole sera livré dans les prochains mois ce qui permettra de proposer notamment un phasage du projet dans le temps.

*Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école le 08 juin 2023 à 17h30.*

La secrétaire de séance, Mme Mataix



La directrice, Mme Puntil



**PJ : lettre des enseignants de L'Union à Monsieur le Maire à propos des rythmes scolaires**

L'Union, le 06 février 2023

Les enseignants du 1er degré de l'Union

A Monsieur le Maire de L'UNION,

**OBJET :** Demande d'étude de la modification du rythme scolaire avec mise en place d'une coupure de mi-semaine d'une journée pleine (semaine à 4 jours travaillés par les élèves) à la rentrée de septembre 2024.

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, en tant que professionnels de l'éducation, les enseignants de L'UNION demandent le passage à une organisation du temps scolaire sur 4 jours.

Dans l'intérêt des familles et conscients de la richesse du tissu associatif de la commune, nous souhaiterions estimer les possibilités d'offres d'activités culturelles et sportives à destination des enfants le mercredi matin.

Nous vous sollicitons donc pour lancer un processus d'étude de la faisabilité de cette nouvelle organisation du rythme scolaire sur la commune, en partenariat avec les associations culturelles/sportives et la Direction du Service enfance jeunesse.

1- Argumentation pédagogique avancée par les professionnels de l'Education Nationale, équipes stables et expérimentées des trois groupes scolaires de L'Union

Les principaux arguments pour le passage à une organisation sur 4 jours, ont été présentés dans les différentes instances: conseils d'école, audiences maire/enseignants et Parlement des écoles.

- Si le temps passé en classe reste le même quel que soit le rythme scolaire choisi, dans le système actuel de 4 jours et demi, les élèves accumulent beaucoup de fatigue. Ils enchaînent les journées de travail, les activités culturelles ou sportives. Nous notons une moindre disponibilité pour les apprentissages à compter du jeudi. L'absence de coupure en milieu de semaine ne leur permet pas de se ressourcer.

- Les élèves nécessitant de suivre des soins en extérieur (orthophonie, psychomotricité, ....) sont parfois obligés de le faire sur le temps scolaire, privant ces enfants d'un temps de scolarité qui leur est particulièrement nécessaire. Le plus souvent, ces soins ont lieu avant ou tard après la journée de classe, donc dans de mauvaises conditions de disponibilité intellectuelle car les soignants ne peuvent pas recevoir tous leurs patients sur la seule après-midi du mercredi.

- Les classes accueillent de plus en plus d'enfants relevant du handicap. Pour ces enfants, une pause de mi-semaine serait vraiment indispensable car il leur est très difficile d'enchaîner les 5 jours d'école qui nécessitent beaucoup d'efforts pour se canaliser. L'atmosphère des classes s'en trouverait ainsi apaisée.

- La récréation de 15 minutes le mercredi matin sur 36 semaines d'école représente 9 heures de classe en moins par an (soit 3 semaines de classe en moins sur toute la scolarité en primaire).
- Les demi-journées trop courtes limitent considérablement la mise en place de certaines activités pédagogiques pourtant essentielles mais nécessitant davantage de manipulation ou de temps de réalisation (questionner le monde, travail de recherche, arts visuels...).

Depuis l'adoption du décret de 2017 sur les rythmes scolaires, plus de 90% des communes du pays fonctionnent avec une organisation du temps scolaire de 4 jours sur 36 semaines. Il serait déraisonnable de penser qu'une telle proportion d'écoles ait pris cette décision contre l'intérêt des enfants. Aucune commune n'est revenue au rythme sur 4 jours et demi depuis 2017.

### 2- Réflexion menée en partenariat avec l'ensemble des associations culturelles et sportives de L'Union et la communauté éducative

Nous avons par ailleurs été en contact avec des structures culturelles et sportives de la commune. Celles-ci nous ont indiqué leur grande attente de créneaux horaires supplémentaires pour accueillir les enfants le mercredi matin. Certains enfants ont actuellement des activités extra-scolaires tardivement en semaine, au détriment de la vie de famille et du travail scolaire à faire quotidiennement à la maison.

Un décalage de certaines séances pour les enfants de primaire sur le mercredi matin aurait aussi pour conséquence, en cascade, des horaires d'activités moins tardifs pour les collégiens, les lycéens et adultes.

### 3- Budgétisation repensée liée à la modification de l'accueil des enfants sur le temps péri-scolaire

Une étude financière permettra de connaître le budget inhérent à une nouvelle organisation de la semaine scolaire : suppression des TAP dans les 3 groupes scolaires, diminution du nombre d'heures d'animation les quatre jours travaillés (horaires scolaires à adapter), économie de chauffage, d'électricité, d'entretien ménager sur au moins deux groupes scolaires, augmentation du nombre d'animateurs le mercredi matin, permettant par ailleurs de proposer des emplois moins segmentés, facilitant ainsi le recrutement.

Ainsi, nous souhaiterions avoir un retour courant avril 2023 car le calendrier du Ministère de l'Education Nationale impose des contraintes de nature procédurale et calendaire: tenue du conseil d'école extraordinaire avant le mois de janvier 2024 pour une remontée immédiate des données à l'Inspecteur de l'Education Nationale en vue d'une application des nouveaux horaires en septembre 2024.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre parfaite considération. Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet avec les différents partenaires.

Les enseignants des groupes scolaires de l'Union: Belbèze, Borde d'Olivier et Montizalquier